

TRAMWAY EXPRESS DE L'OUEST LYONNAIS-
CONCERTATION PRÉALABLE POUR LA MISE EN
COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS
D'URBANISME

ADDENDUM AU DOSSIER DE CONCERTATION PRÉALABLE

11 juin 2024



1. PRÉAMBULE

Les études sur le projet TEOL se sont poursuivies depuis la réalisation du dossier de concertation préalable pour la mise en compatibilité du PLU-H de l'agglomération lyonnaise faisant l'objet de la présente concertation publique.

Suite à ces évolutions de projet, un nouvel espace boisé classé est susceptible d'être impacté par le projet et pourrait être concerné par un déclassement partiel.

Le présent addendum a pour objet de présenter ce nouvel espace boisé classé potentiellement impacté par le projet.

2. NOUVEL ESPACE BOISÉ CLASSÉ POTENTIELLEMENT IMPACTÉ PAR LE PROJET

L'espace boisé classé situé à proximité de l'église Saint-Luc sera potentiellement impacté à la marge en bordure du boulevard des Provinces. Il est localisé à proximité de la future station souterraine Charcot Provinces.

La page suivante remplace la page du dossier de concertation préalable pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme concernant les espaces végétaux identifiés au PLU-H, en y pointant l'espace boisé classé concerné.

■ **Sainte-Foy-lès-Lyon :**

Nota : L'analyse de la compatibilité du projet avec le PLU-H traite des emprises définitives du projet et des zones de chantier, de la ligne aérienne de tramway et des stations aériennes et souterraines, des réaménagements de certains carrefours, et du parking relais.

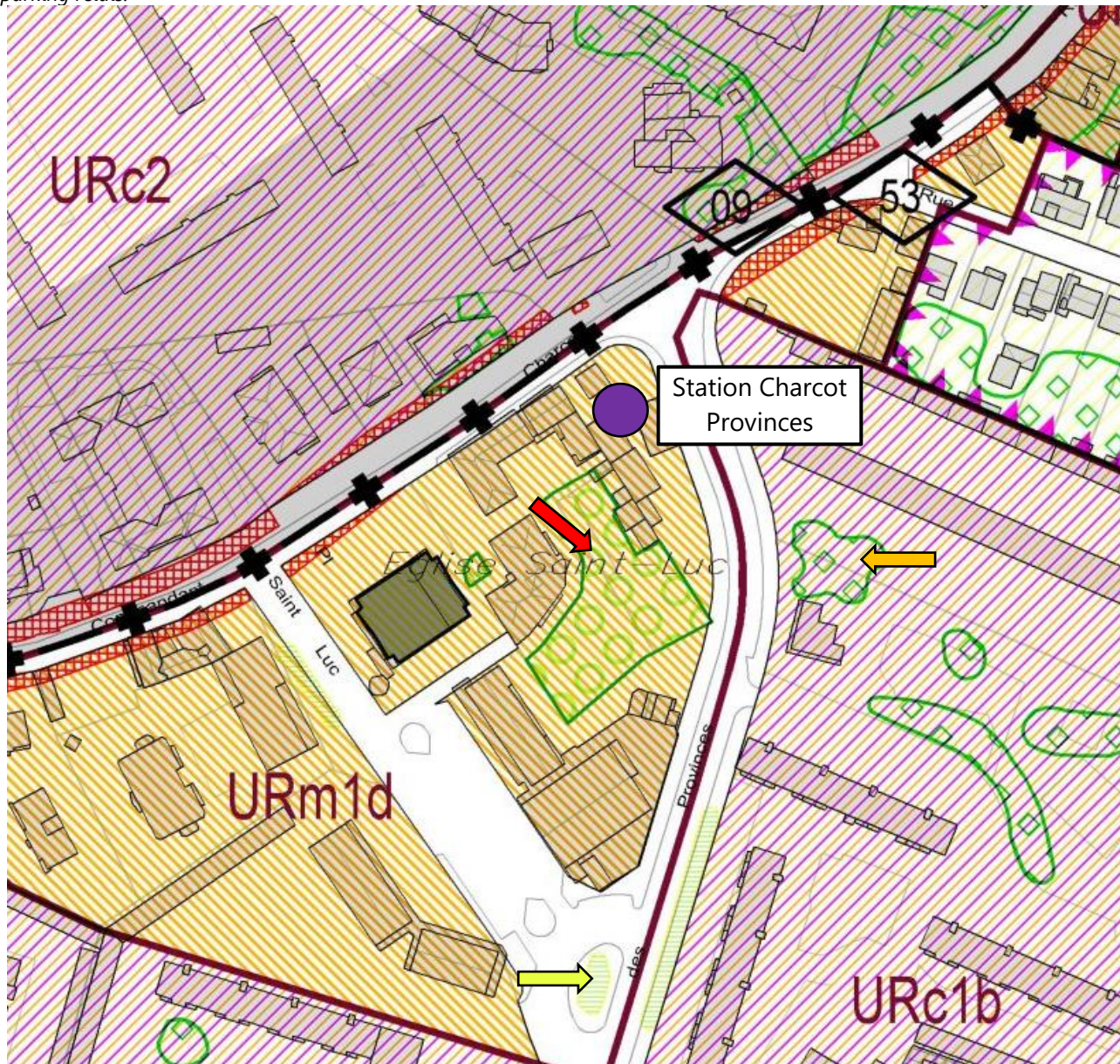
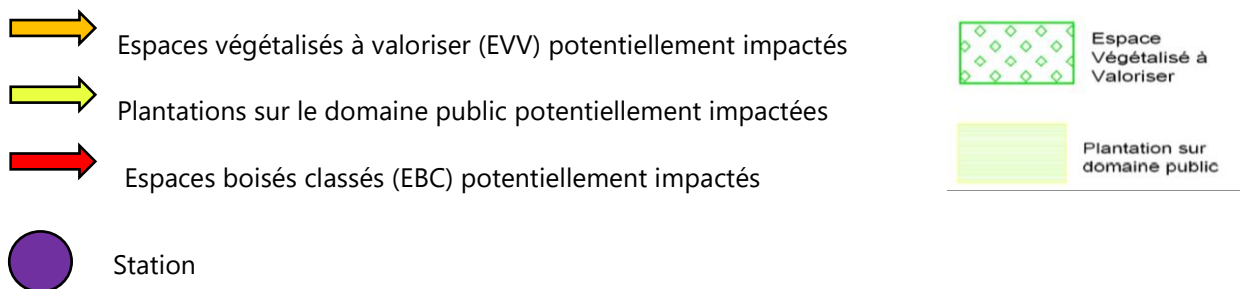


FIGURE 1 : EXTRAIT PLU-H SAINTE-FOY-LÈS-LYON ET PRÉSENTATION DES EFFETS POTENTIELS SUR LE PLU-H LIÉ AU PROJET TEOL COMPRENANT LES ZONES POTENTIELLES DE CHANTIER, 1/2



Nota : la station Charcot Provinces a été ajoutée sur le PLU-H opposable.